

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**ABONNEMENTS**  
 en 6 mois 3 mois 1 mois  
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30  
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—  
 On s'abonne à toute époque.  
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.  
 Changement d'adresse, 50 centimes.  
**Bureau: Temple-Neuf, N° 1**

Téléphone 207

## et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

### ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

**ANNONCES** Prix de la ligne corps y ou son espace.  
 Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.  
 Réclames 75 c., min. 3.75.  
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—).  
 Le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—  
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

#### AVIS OFFICIELS

##### Commune de NEUCHÂTEL



##### POLICE DES FORÊTS

La Direction soussignée rappelle aux personnes qui vont ramasser du bois mort à la forêt, les dispositions suivantes de l'arrêté cantonal du 16 octobre 1917 et de la loi forestière du 31 mai 1917: spécialement les art. 33, 42, 98 à 109.

Sont seuls considérés comme bois mort, le bois sec gisant sur le sol et les débris qui restent après la vidange des coupes.

Le ramassage du bois mort dans les coupes en exploitation ne peut avoir lieu qu'après la vidange complète. Les bois brisés par la neige, renversés par le vent ou tout autre accident ne sont pas à considérer comme bois mort; leurs débris ne peuvent être ramassés qu'après exploitation et vidange.

L'accès des forêts ouvertes en vue du ramassage du bois mort n'est permis que les jours ouvrables, à partir de 7 h. du matin; les forêts doivent être complètement évacuées à 5 h. du soir.

Le port de tout outil pouvant servir à casser, couper ou scier le bois est interdit; les outils seront saisis par les agents de police et par les gardes-forestiers.

L'emploi d'attélagés autres que les chars à bras est interdit. Les agents de police les agents forestiers de tous grades ont le droit de vérifier en tout temps le contenu des faux et des chargements, de saisir ceux qui contiennent du bois vert, et d'expulser de la forêt toute personne commettant abus.

Aucune exploitation de produits forestiers accessoires, aucune extraction ou enlèvement de pierre, sable, gravier, terre ou gazon, résine, fane et feuille, aucune fouille ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation du propriétaire. Il est également interdit d'enlever des souches, racines et troncs.

Sont interdits les feux en forêt ou à une distance moindre de 20 mètres de sa limite.

Neuchâtel, le 25 mars 1925.

DIRECTION DES FORÊTS.

##### VILLE DE NEUCHÂTEL

##### Forêt de Chaumont

##### VENTE DE BOIS DE FEU

par enchères publiques aux conditions habituelles des mises.

Le samedi 11 avril 1925, div. 20, aux « Perollets », environ: 350 stères sapin, hêtre et chêne.

2500 fagots de coupes.

Le lundi de Pâques 13 avril, div. 16 « Aux Rebais » (chemin Paul Etienne) environ: 400 stères hêtre et sapin, 3000 fagots de coupe hêtre et sapin.

Rendez-vous des mises: Samedi 11 avril, au Pertuis du Soc. à 13 h. 30.

Lundi 13 avril, à la maison du garde à Champ Monsieur, à 8 h. 30.

Neuchâtel, le 31 mars 1925.

Intendance des forêts et domaniales.

##### VILLE DE NEUCHÂTEL

##### Permis de construction

Demande de M. Paul Prince de construire une maison d'habitation à la rue de la Rosière.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 13 avril 1925.

Police des constructions.

##### IMMEUBLES

##### Terrain à bâtir

A vendre beau terrain à bâtir à l'ouest de la ville, ligne de tram, 5000 m<sup>2</sup> avec plan de lotissement.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry 1, Neuchâtel.

##### A VENDRE

##### beau veau génisse

avec papiers d'ascendance, à vendre chez Colin frères, Serroux s/Corcelles.

On offre à vendre un

##### cheval

de 6 ans, très sage. Demander l'adresse du No 889 au bureau de la Feuille d'avis.

##### Restaurant-Pension

au centre de Lausanne est à remettre, petit loyer, chiffre d'affaires prouvé; pour traiter Fr. 14,000 environ. L. Crausaz, Tour 14 Lausanne, renseignera.

##### Pour vos jardins

Engrais complets  
 Sulfate d'ammoniaque  
 Sel potassique  
 Nitrate de soude  
 Sulfate de fer  
 Sulfate de cuivre  
 Bouillie de Bex  
 Polysulfure alcalin

Vente au détail à la  
**Droguerie Paul Schmitter**  
 Epancheurs 8

#### ENCHÈRES

##### Enchères de bétail et de matériel agricole au Côté, sur le Pâquier

Le mardi 14 avril 1925, dès 13 heures précises, Ferdinand Sozuel, agriculteur au Côté, fera vendre par enchères publiques, pour cause de cessation de culture:

Bétail: deux vaches, dont une fraîche et une portante pour l'automne, deux boucs dont un de deux ans et un de vingt mois, deux génisses dont une de 23 mois et une de 1 an.

Matériel: deux chars à échelles, avec fond et épondes, une charrette à double versoir une herse, une piocheuse, un gros et un petit vans un tamis trois glisses, une broeette et deux à bras, un trébuchet et un tronç, cuveaux, seilles, baquets, beurrière, tonneaux et seilles à lister chaînes sabots, clochettes, grelottière, crocs pioches, piochards, pique à gentiane, deux occlumes, faux, fourches râtaux une chaudière portative de 100 litres à l'état de neuf, deux colliers à bœuf, brouettes, poussoirs, pelles, banc de charpentier coupe-foin, filet, deux lots litres et bouteilles vides. Environ 400 kg. de paille.

Mobilier: deux lits dont un à l'état de neuf, plusieurs lampes deux à suspension et quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Cinq mois de terme de paiement moyennant cautions solvables, escompte 2% au comptant sur les échutes supérieures à 20 fr.

Cernier, le 1er avril 1925.

R 313 C Le Greffier de Paix: W. JEANRENAUD.

##### Enchères publiques de bétail et de matériel agricole à PIERRE A BOT sur Neuchâtel

Le mardi 7 avril 1925, dès 9 heures, et éventuellement jour suivant, M. Georges MOJON, agriculteur à Pleuroville, fera vendre par voie d'enchères, pour cause de cessation de culture, le bétail et matériel agricole ci-après:

Trois chevaux, dont un âgé de 8 ans, une jument ragotte de 4 ans et une jument hors d'âge, douze vaches, une génisse de 22 mois, un jeune taureau, un veau-génisse d'un mois, quatre porcs de 50 kg. environ, vingt-deux poules et un coq, une chienne St-Bernard, 3 ans, extra, de garde;

quatre chars à échelles, dont deux à deux mécaniques, un char à pont, un camion à un et deux chevaux, un char à lait avec cage, état de neuf, un break à six places un traineau break, un tilbury, un petit char à bras, un tombereau avec mécanique, une caisse à purin, deux tonneaux à purin, deux transmissions, une grosse glisse, un brecet à vendange, brancards et épondes, une faucheuse, Hélicia avec deux barres, une faucheuse «Dœrling» avec appareil à moisson, 1 ratteuse, faneuse, 1 charrette brabant, un butoir combiné trois herbes dont une canadienne, un semoir à neuf soies, un petit semoir à betteraves une installation complète avec moteur électrique triphasé 4 HP deux transmissions, un bateau avec aspirateur à poussière, un gros van, un hache-paille, un concasseur, une scie circulaire, une grande meule, une balance décimale, quatre échelles différentes longueurs, coffres à farine et à avoine, une grande cuve, caisses et tonneaux, grande quantité de liens pour gerbes râteaux, fourches, pelles, pioches, pressons, un lot de corbeilles neuves, un grand éplucheur, une niche à chien, etc.;

deux colliers de travail, un harnais à la française, un collier portrail, deux colliers à bœufs, une selle avec bride, trois sellettes, guides doubles et simples, grelottières, couvertures de chevaux, trois petites bâches;

quatre lits à une et deux places, une grande table de cuisine avec banc, trois petites tables, trois buffets à une et deux portes, un canapé une commode, une grande baignoire en zinc, un jeu de croquet de jardin, un potager trois trous avec accessoires, une machine à laver le linge Helvétia, et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Terme de paiement 15 juin 1925 moyennant caution ou paiement comptant avec 2% d'escompte.

Cantine sur place.

Neuchâtel, le 23 mars 1925

Le Greffier de Paix: Ed. NIKLAUS.

##### Enchères de bétail et de matériel agricole A FONTAINES

Mercredi 8 avril 1925, dès 9 heures du matin, Jean SCHERER, agriculteur, à Fontaines, fera vendre par enchères publiques, pour cause de cessation de culture:

Bétail: six vaches portantes, une génisse de 2 ans.

Matériel: trois chars à pont, trois chars à échelles, un char à purin à larges roues, 2 tonneaux à purin de 1200 et 900 l., 1 tombereau, 1 voiture à ressorts, 1 traineau, une grosse glisse avec pont, une faucheuse avec barre à regain, et appareil à moissonner, un grand râteau à cheval un rouleau en fer, une piocheuse avec chargeant, deux herbes et une à prairie, une charrette brabant, un hache-paille, un grand concasseur, un coupe-racines, un chevalot pour grainer les chars, une brouette et une pompe à purin, un manège avec 12 m. de barres, quatre colliers à bœufs, deux harnais à cheval, une sellette doubles guides, deux couvertures de cheval, licols en cuir, deux râteaux en fer à main, deux grandes fourches américaines et deux à moissonner, une bouteille de 40 litres et un bidon, un réchaud à gaz et deux à bras en bon état et petits objets aratoires, deux tonneaux à vin de 220 litres, 130 litres, un filet, clochettes etc.

Mobilier: un grand lit complet et un en fer, une grande table et chaises, le tout en bon état.

Trois mois de terme de paiement, moyennant cautions solvables escompte 2% sur les échutes supérieures à 50 fr.

Cernier, le 24 mars 1925.

R 311 C Le greffier de paix: W. JEANRENAUD.

#### Exceptionnel

##### Toile pour draps de lit

Qualité supérieure  
 mi-fil en 200 cm. de largeur à 5 fr. 50 le mètre

##### Linges de cuisine

mi-fil fileaux rouges, excellente qualité, à la pièce ou au mètre.

Madame E. LAGIER  
 AUVERNIER N° 77

**Magasins ROSE-CUYOT**  
 NEUCHÂTEL & CERNIER

**Mi-fil**  
 pour draps de lit  
 en 180 cm. de large,  
 qualité superbe  
 le mètre  
**6 25**  
 ÉCHANTILLON GRATIS

#### MOTOSACOCHE

side-car à vendre, faute d'emploi, parfait état de marche, sortant de révision, Réelle occasion.

Demander l'adresse du No 881 au bureau de la Feuille d'avis

#### Machines à écrire

UNDERWOOD, dernier modèle, VICTOR No 10, TRIUMPH II, WOODSTOCK No 5, REMINGTON SENTA, UNDERWOOD et PERKINS portables, neuves; REMINGTON No 10 modèle 1922 à serments, et ROYAL No 10, peu usagées. Prix avantageux.

A. Corthésy Collège 1, 87e-88e.

#### Canot à dérive

en bon état, huit places, à vendre, S'adresser Gibraltar 7, 1er.

#### automobile RENAULT

torpédo quatre places, 12-16 HP, modèle 1922, éclairage et démarage électriques en parfait état de marche (éventuellement transformable en camionnette). Offres écrites sous chiffres A. E 392 au bureau de la Feuille d'avis.

#### Importante épicerie

procurant 200 fr. de recettes journalières avec patente des vins, est à remettre dans quartier populaire de Lausanne. Logement confortable, loyer dérisoire, nécessaire 30 000 fr. L. Crausaz, Tour No 14, Lausanne, renseignera.

#### Oeufs à couver

de superbes poules suisses, pure race, 5 fr. la douzaine, Colonie agricole, Le Devons (Neuchâtel).

#### Abeilles

A vendre huit ruches D. B., bien peuplées, en très bon état, avec jeunes reines, S'adresser à H. Thiébaud, à Bôle, c.o.

#### OCASION

A vendre une poussette anglaise, bon état, sur courroies, deux potagers dont à gaz et un à bois, une petite machine à hacher, une machine à enlever les taches, un réchaud à gaz, nécessaires 30 000 fr. L. Crausaz, Tour 18 et 19 heures, Faubourg de la Gare 17 3me.

#### MAISON FONDÉE EN 1896



#### Occasion

A vendre pour cause de départ: un lit complet en fer, quatre tables, deux commodes, un canapé, une armoire, chaises, une grande glace, deux pendules, tableaux, livres, une balance de magasin (15 kg.) avec poids, un potager neuf, etc. un réchaud à gaz et deux à pétrole, une couleuse et autres objets. S'adresser Pares 10, 2me.

#### Pâques

##### Oeufs frais du pays

teints en dix couleurs différentes

Prière de remettre les commandes le plus tôt possible

COULEURS UNIES ET MARBRÉES pour teindre les œufs

Magasin Ernest MORTHER

**"VALET" Auto Strop**

Lorsque la lame ne coupe pas, le meilleur rasoir est sans valeur.

"VALET" est le seul rasoir de sûreté repassant lui-même sa lame. Pareil au coiffeur qui affine sa lame sur un cuir, la lame "VALET" est repassée sur le cuir "VALET" sans que pour cela il soit nécessaire de dévisser une pièce ou de démonter l'appareil.

La lame "VALET" coupe, mais elle ne gratte pas.

Quand on l'utilise pour la dixième fois, elle coupe comme à la première, et à la cinquième comme à la dixième fois. Par l'économie réalisée sur les lames, l'acquisition d'un rasoir "VALET" se trouve amortie en peu de temps.

Modèle "B" Fr. 25.— contient un appareil fortement argenté, avec 12 lames éprouvées "VALET" et le cuir "VALET", dans un étui en cuir ou nickel. Mod. "C" Fr. 10.— et 8.— Mod. de réclame Fr. 4.—

Se vend dans tous les bons magasins spécialisés.

POUR LE GROS: MABIE TODD & CO. LTD, ZURICH 1

Chez **Vuarraz & Cie** la

## NOUVEAUTÉ ANGLAISE

en Costumes, Manteaux et Tissus

Nous avons les  
**tous derniers genres**

A vendre un bon vélo «Goërick»

en très bon état, frein torpédo et frein sur jante. S'adresser à A. Calame, rue Nicole, Corcelles.

### COUPE ET COUTURE

**Mademoiselle Marguerite Meniha**  
 Cité de l'Ouest 6  
 Matresse brevetée de l'Etat - Diplômée de Paris

**ANTIQUITÉ**

A vendre commode antique et divers objets, vases, etc. Même adresse, une chambre à manger moderne, complète, à vendre. S'adresser à A. Renaud, Fahys 105.

**Cours collectifs de coupe et couture**  
 Leçons particulières Patrons sur mesure  
 Prière de s'inscrire sans retard

**COUPE ESSAYE PRÉPARE**

## BAS COTON NOIR POUR ENFANTS

LOT 1	LOT 2	LOT 3
BAS coton noir fines côtes, grandeur 3-7, la paire depuis	BAS fil noir grandeur 2-6, la paire depuis	BAS coton noir petites côtes, grandeur 3-7, la paire depuis
<b>55 c.</b>	<b>75 c.</b>	<b>1.-</b>

**JULES BLOCH** Soldes et Occasions **Neuchâtel**

**INDUSTRIE COMMERCE**

**COMPTOIR DE NEUCHÂTEL**

Entrées fr. 1.20 - Militaires et enfants fr. 0.60 - Libre circulation fr. 3.50  
 (Le timbre communal et le catalogue officiel sont compris dans ces prix)

**COMPTOIR DE NEUCHÂTEL**  
 DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE  
 du 9 au 16 Avril 1925  
 Ouvert de 10 h. à 22 h. sans interruption

**GALERIES d'AUTOMOBILES**

**CONCERTS** par l'Orchestre Léonessa au **TEA-ROOM**  
 chaque jour l'après-midi de 3 à 5 h. 1/2 et le soir de 8 à 10 h.

Mets chauds et froids **Auberge Neuchâteloise** Vins du Pays  
**BAR A CHAMPAGNE**

**GUYE-ROSSELET**  
 TREILLE 8 - NEUCHÂTEL

Poussettes - Charrettes pliantes  
 Couvertures de capotes - Pose de caoutchouc

LOGEMENTS

Cressier

Pour le 1er mai on époune à convenir à louer un logement de trois chambres, au soleil, cuisine et dépendances. Electricité. Boulangerie Mast, Cressier.

A LOUER

pour le 24 juin, aux Fahys, un appartement de quatre chambres et dépendances. Prix 900 fr. S'adresser Etude Jules Barrelet, avocat, rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel.

Cassardes

A louer pour le 24 juin: Beau logement de trois chambres, au soleil et dépendances. Bel atelier. — Prix: 75 fr. par mois.

La préférence sera donnée au preneur du logement et de l'atelier. — S'adresser le soir, à R. Lambert, Pierre qui Roule 9, 2me étage.

SEYON. — A louer un appartement de trois chambres et dépendances, disponible pour St-Jean. Etude Pettipierre & Hotz.

A louer dès maintenant ou pour époune à convenir, logement de deux chambres, cuisine, salle de bains, avec toutes dépendances (soleil), Sauter, cordonnier, Corcelles.

CORCELLES A louer tout de suite ou pour époune à convenir, logement de deux chambres, cuisine, salle de bains, avec toutes dépendances (soleil), Sauter, cordonnier, Corcelles.

CHAMBRES

Jolie petite chambre, Faubourg du Lac 3, 1er. à dr. c.o. Jolie chambre bien meublée, J.-J. Lallemand 7, 8me. c.o.

CHAMBRE MEUBLÉE

au soleil, E. Fritz, Rocher 80.

Deux chambres

contiguës, indépendantes, soleil, pension, pour une ou deux personnes ou messieurs — Faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

LOCAT. DIVERSES

TERTE. — A louer un grand local, disponible pour St-Jean prochain. Etude Pettipierre & Hotz.

A louer à proximité de la gare une

grande cave

disponible tout de suite. Etude Pettipierre & Hotz.

Demandes à louer

On cherche à louer dans le Jura, de préférence à Chauxmont, un

chalet meublé

chauffable, pour la saison d'hiver 1925-1926. Faire offres Hôtel Terminus, Neuchâtel.

PLACES

On cherche une

jeune fille

forte, connaissant les travaux de ménage. Vie de famille. Offres à Mme Charles Perrin, Hôtel de la Tourne. P. 1037 N

On cherche pour tout de suite, jusqu'à 15 mai, une

JEUNE FILLE

pour aider aux travaux du ménage, ainsi qu'une

BONNE LINGÈRE

pour deux jours par mois. Offres écrites sous chiffres P. T. 897 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour Genève

bonne à tout faire

connaissant un peu la cuisine. Offres sous chiffres C. 2440 X, à Publicitas, Genève. JH 4014 L

On cherche une

bonne à tout faire

de confiance sachant travailler seule, pour ménage de trois personnes en ville. Bons gages. Place facile. Deux mois d'été au Valais. S'adresser à Mme Félix Etienne, Plan 9, Téléphone No 149, qui renseignera.

On demande

une jeune fille

active et propre comme

aide de la ménagère

S'adresser à Mlle F. Stähli, Berchtholdstrasse 37, Berne.

On demande pour une personne âgée habitant une villa sur la route des Monts, au Locle, où se trouve déjà une bonne femme de chambre, une

très bonne cuisinière

d'âge mûr, ayant de bons certificats, sachant parler et écrire le français et faire tous les travaux d'un ménage. Très bons gages et bons traitements. S'adresser Pertuis du Soc 12.

Remplaçante cuisinière

ou

bonne à tout faire

demandée pour le courant d'avril dans une bonne famille de la ville. Adresser offres avec références et conditions par écrit. Case postale 6661, Neuchâtel.

On cherche

bonne à tout faire

dans ménage de deux personnes. Entrée immédiate si possible. Se présenter Quai Pl. Godet 2, chez Mme Memminger.

On cherche

JEUNE FILLE

fidèle et travailluse pour aider à la cuisine et dans la tenue du ménage. Bons gages. Entrée selon entente. On parle français. Adresser offres à boucharde Hublin, Ringgenberg (Berne).

CONFÉRENCES PUBLIQUES

avec démonstration

HOTEL DU VAISSEAU - Neuchâtel

Lundi, le 6 avril, à 8 h. du soir  
Mardi, le 7 avril, à 3 h. de l'après-midi  
Mercredi, le 8 avril, à 3 h. de l'après-midi

sur

les nouveaux procédés de lessive et d'entretien du linge

ayant spécialement trait à l'emploi de notre nouveau genre de savon très efficace VIGOR et à notre teinture idéale TWINK.

Nous invitons toutes les dames à assister à cette conférence gratuite et instructive, donnée par une maîtresse d'enseignement ménager très expérimentée.

Savonnerie Sunlight Olten

Distribution gratuite d'échantillons et de brochures

Au printemps

il est sage de faire une cure de Biomalt. Cette cure est très efficace et pourtant économique. La nervosité disparaît. On s'endort calme et on s'éveille frais et dispos. Après avoir fait usage de quelques boîtes, l'action bienfaisante du Biomalt se manifeste aussi extérieurement. Le teint devient frais et rose. Le Biomalt est le seul fortifiant qui n'échauffe pas et ne constipe pas. Il est au contraire très rafraîchissant. Faites votre cure de



EMPLOIS DIVERS

On cherche

JEUNE HOMME

sachant traire, pour aider aux travaux de la campagne. Gages selon entente. Adresser offres à Samuel Portner, aux Prés sur Lignières (Neuchâtel).

On demande un buffet de la gare d'Yverdon.

trois sommeliers

pour la fête cantonale de chant du 16 au 26 mai. S'adresser buffet de la gare, Yverdon.

Pour jeune garçon libéré de l'école, on cherche place dans famille honorable ayan

commerce

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres à Famille Schumacher, restaurant Waldegg, Thoune.

JEUNE HOMME

de 16 à 18 ans, ayant connaissance des travaux de campagne pourrait entrer tout de suite chez H. Weber, inspecteur de bétail, Rothrist, Argovie. — Gages d'après entente.

Homme marié

dans la trentaine cherche emploi, n'importe quel genre, ferait aussi des heures. Demander l'adresse du No 898 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un jeune

domestique

de campagne. S'adresser à H. Schertenleib, Epagnier.

Bon chauffeur

est demandé au garage Ed. VON ARX, à Neuchâtel, pour remplacement au fourgon postal et travaux de garages. Adresser offres au bureau à Peseux.

Suisse allemand, 24 ans, au courant de tous les travaux de bureau, désirant se perfectionner dans la langue française cherche place de

VOLONTAIRE

dans maison de banque ou de denrées coloniales en gros. S'adresser à W. Landiwing, Schwyz. JH 10109 Lz

AJUSTEURS

Quelques bons ouvriers ayant fait le remontage d'appareils mécaniques et possédant quelques notions d'horlogerie, sont demandés pour entrer tout de suite à la Fabrique d'Horlogerie de Saint-Blaise S. A.

JEUNE FILLE

de bonne famille cherche place dans magasin d'épicerie où elle pourrait se mettre au courant du service et se perfectionner dans la langue française. Trait aussi dans petite famille pour aider aux travaux du ménage. Neuchâtel ou environs préférés. Vie de famille désirée. S'adresser à Mme J. Knöfler, Hofmatt, Solothurn.

Jeune fille de 23 ans, de langue française, ayant connaissances de l'allemand, cherche place de

FEMME DE CHAMBRE

dans un hôtel pour saison ou éventuellement à l'année. Faire offres détaillées sous chiffres G. G. 894 au bureau de la Feuille d'avis

On cherche pour le 1er ou milieu mai, un

garçon

libéré des écoles pour aider aux travaux de campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bons traitements et gages selon entente. S'adresser à M. Joh. Hammerli, Weber, Kirchmalerz, Brüttelen p. Anet.

JEUNE HOMME

ayant quelques notions commerciales, sachant le français et l'allemand, pourrait entrer tout de suite dans une maison de Neuchâtel. Adresser offres écrites sous chiffres J. H. 896 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE GARÇON

de 14 à 16 ans pour aider à la campagne, place facile. Bons gages et vie de famille assurés. Entrée 20 avril. S'adresser à M. Fritz Hammerli, Ammans, Brüttelen (Berne).

Apprentissades

Jeune homme de 16 ans cherche place d'apprenti

peintre-gypseur

de préférence où il serait logé et nourri. Adresser offres et conditions à Mme Bracher, St-Aubin.

Importante maison de denrées alimentaires cherche comme

apprenti de commerce

jeune homme intelligent, sortant des écoles secondaires, actif, de toute probité. Adresser offres écrites avec références, sous chiffres A. C. 885 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Homme marié, ayant bonne position et stable références, 1er ordre, cherche à emprunter

500 fr.

Condition à convenir. Ecrire sous C. 890 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de placement

des Amies de la Jeune Fille

Coq d'Inde 5

A partir du 1er Mars

ouvert au public dès

10 h. du matin

Un jeune garçon de 14 à 16 ans est demandé par le CINÉMA PALACE pour la vente de chocolat le soir.

Réunion de préparation aux Fêtes de Pâques (ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE)

les lundi et mardi 6 et 7 avril 1925, à 20 h., à la Grande Salle des Conférences, les 8 et 9 avril, à 20 h., à la Chapelle des Terreaux. M. Alexandre Morel, pasteur, à Berne, présidera les deux premières réunions. Chacun y est cordialement invité.

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

MERCREDI 8 AVRIL 1925

Portes: 19 h. 45 Rideau: 20 h. 15

SOIRÉE THÉÂTRALE

donnée par un groupe d'étudiants lausannois en faveur du Mouvement de la Jeunesse Romande

AU PROGRAMME:

Le Médecin malgré lui, de Molière

Pylade de Layard

Les grands garçons de Géraldy

Orchestre pendant les entr'actes

PRIX DES PLACES: Loges: Fr. 4.95; Amphithéâtre et Fauteuils: Fr. 4.40; Parterre: Fr. 3.50; 2me galerie num.: Fr. 2.75; 3me galerie num cum.: Fr. 2.20 et 1.10 pour étudiants.

Billets en vente chez Fetsich S. A. dès le vendredi 3 avril, et le soir à l'entrée. Trams à la sortie. P 925 N

VILLE DE NEUCHÂTEL

ÉCOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES

Inscriptions pour l'année scolaire 1925-1926

MARDI 21 AVRIL

Les inscriptions et les examens d'admission pour l'année scolaire 1925-1926 auront lieu le MARDI 21 AVRIL, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h., dans chacun des collèges de la Promenade, des Parcs, des Sablons du Vanseyon, de la Maladière et de Serrières. Les parents pourront ainsi faire inscrire leurs enfants dans le collège le plus voisin de leur domicile. Toutefois un certain nombre de classes ayant été supprimées, les élèves habitant les quartiers situés à la limite des circonscriptions scolaires devront être répartis dans les collèges, suivant les places disponibles.

L'ACTE DE NAISSANCE ou le LIVRET DE FAMILLE et le CERTIFICAT DE VACCINATION sont exigés.

LES ENFANTS AGES DE 6 ANS ou QUI ATTEINDRONT 6 ANS AVANT LE 31 JUILLET PROCHAIN SONT EN AGE DE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (Classe enfantine).

Aucun enfant ne pourra être inscrit s'il n'a pas atteint l'âge de scolarité obligatoire, soit 6 ans avant le 31 juillet prochain.

N.-B. — L'école des élèves externes qui ne sont pas au bénéfice des dispositions de l'article 46 de la Loi sur l'Enseignement primaire, est de Fr. 50.— par an.

Rentrée des classes: Mercredi 22 avril, à 8 heures

Direction des Ecoles primaires et enfantines.

ÉCOLES SECONDAIRE, CLASSIQUE ET SUPÉRIEURE DE NEUCHÂTEL

Ouverture de l'année scolaire 1925-1926 le mardi 21 avril

Conditions d'admission à l'École secondaire et au Collège classique

Sont admis de droit sans examens:

a) à l'ÉCOLE SECONDAIRE, les élèves promus de VIème ou de VIIème année de l'école primaire de la Ville de Neuchâtel, aux conditions prévues par le Règlement.

b) au COLLÈGE CLASSIQUE, les élèves (garçons) promus régulièrement de VIème en VIIème année de l'école primaire de la Ville de Neuchâtel.

Doivent subir des examens d'admission: a) les élèves venus de l'école primaire d'une autre localité du Canton (en fournissant une déclaration attestant qu'ils sont promus de VIème soit de IVème primaire); b) les élèves venus d'un autre Canton ou de l'Étranger; c) les élèves sortant de l'enseignement privé. (Voir le nouveau Règlement d'admission du 12 février 1925).

Inscriptions

Pour le COLLÈGE CLASSIQUE: MARDI 21 AVRIL, à 8 h., à la salle circulaire du Collège Latin.

Pour l'ÉCOLE SECONDAIRE des GARÇONS: MARDI 21 AVRIL, à 10 h., à la salle circulaire du Collège Latin.

Pour l'ÉCOLE SECONDAIRE de JEUNES FILLES: MARDI 21 AVRIL à 14 h., au Nouveau Collège des Terreaux (Grand Auditorio). Les élèves promues de l'école primaire de la Ville de Neuchâtel sont dispensées de se présenter ce jour-là.

Pour l'ÉCOLE SUPÉRIEURE de JEUNES FILLES: MARDI 21 AVRIL, à 16 h., au Nouveau Collège des Terreaux (Grand Auditorio).

Pour les CLASSES SPÉCIALES de FRANÇAIS: MARDI 21 AVRIL, à 17 h., au Nouveau Collège des Terreaux (Grand Auditorio).

Examens d'admission

Les examens d'admission se feront MARDI 21 AVRIL et MERCREDI 22 AVRIL.

Les leçons commenceront dans toutes les classes autres que la Ire latine et les Ires secondaires (garçons et filles) le

MERCREDI 22 AVRIL, à 8 heures

Pour la Ire latine et les Ires secondaires (garçons et filles) les leçons commenceront JEUDI 23 AVRIL, à 8 heures.

Pour renseignements et programmes s'adresser à la Direction des Ecoles secondaires (Bureau au Collège Latin, Téléph. 6.57). Le Directeur: Louis BAUMANN.

Ecole professionnelle communale de jeunes filles NEUCHÂTEL (Collège des Sablons)

Les cours suivants commenceront le MERCREDI 22 AVRIL, à 8 heures.

Cours professionnels et restreints de: Coupe et confection, Linéaire, Broderie, Racommodage, Repassage

Sections d'apprentissage de COUPE et CONFECTION (3 ans d'étude) et de LINGÈRE (2 ans d'étude). Les élèves ne sont admises dans les sections d'apprentissage qu'au commencement de l'année scolaire, soit en avril.

Les inscriptions auront lieu le MARDI 21 AVEIL, de 9 h. à midi au Collège des Sablons, Salle No 8.

Pour renseignements et programmes, s'adresser au Directeur de l'Ecole professionnelle (Bureau au Collège Latin, Téléph. 6.37). Le Directeur: Louis BAUMANN.

A VENDRE

LIBRAIRIE - PAPETERIE T. SANDOZ-MOLLET SEYON 2

PAQUES: Beau choix d'articles pour Pâques: catéchumènes: Bibles, psautiers, porte-psautiers, buvards, portefeuilles, albums photo-amateurs, livres d'anniversaires, tableaux bibliques, cartes félicitations, etc. Porte-plumes réservoir Waterman, Swan, Mont Rose, Pacifique, etc. Deutches Kirchengesangbuch und Gratulations-Karten. Se recommande. Veuve T. SANDOZ-MOLLET.

LE LIVRE D'ADRESSES de Neuchâtel 1925-1926 EST EN VENTE A PUBLICITAS 5, Rue St-Honoré et dans toutes les librairies. Prix fr. 15.-

Magasin de beurre et fromage R. A. STOTZER Rue du Trésor Oeufs frais étrangers fr. 170 la dz. Rabais depuis 5 douzaines. Prix du gros par caisse de 60 à 120 douzaines — Expéditions au dehors. Oeufs frais teints, à 2 fr. 20 la douzaine

MESSIEURS! Nouveau choix de Cravates, Chemises, Chaussettes, Coils, chez GUYE-PRETRE Saint-Honoré - Ruma Droz

Le meilleur remède contre les cors aux pieds est „Cornua“ En vente dans les pharmacies et maisons sanitaires

Pour la lessive et les nettoyages achetez les ustensiles nécessaires Couleuses et seilles galvanisées, planches à laver, pincettes, bannis, brosses, paille de fer, etc., aux MAGASINS LERSCH & SCHNEEBERGER

A LA TRICOTEUSE Rue du Seyon 14a NEUCHÂTEL SPÉCIALITÉ DE TRICOTAGES à la machine BAS - CHAUSSETTES - SOUS-VÊTEMENTS DIRECTOIRES et COMBINAISONS jersey-sole LISEUSES et JAQUETTES dans toutes les teintes mode APRÈS INVENTAIRE mise en vente d'UN LOT de BAS et CHAUSSETTES depuis fr. 1.- la paire JAQUETTES pure laine depuis fr. 18.- Timbres 5 1/2 S. E. N. & J. Mlle E. JACOT-GUILLARMOD Succ. de F. Minder-Seiler Dépôt Machine à coudre "PFAFF" Toutes les fournitures

Pro Memoria Cette année offrez pour Pâques un livre-Plume Ideal Waterman car c'est un cadeau qui durera toute la vie et vous rappellera constamment au souvenir de la personne à qui vous l'aurez offert.

Le LYSOFORM est employé depuis 20 ans dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, etc. reconnu en pratique comme excellent désinfectant et antiseptique puissant, d'un emploi facile. Evitez les contrefaçons en exigeant: Flacons à Fr. 1.- et 2.-. Savon toilette à Fr. 1.25, dans toutes pharmacies et drogueries. Gros: Société Suisse d'Antisepsie LYSOFORM, Lausanne.

POUR LA SAISON Cotons à tricoter OFFRE SPÉCIALE C'est à présent, MESDAMES, que vous commencez à faire VOS TRICOTS DU PRINTEMPS Profitez de nos prix exceptionnels Coton suisse belle qualité, écri, les 500 gr. -.35 Coton suisse belle qualité, blanchi, les 500 gr. -.45 Coton anglais blanchi, extra, les 500 gr. -.65 Vigogne grand assortiment de couleurs, les 500 gr. -.40 Coton Estremadura noir, 5 fils, les 500 gr. -.65 Idem, extra blanc et écri, les 500 gr. -.60 Idem, belle qualité en beige et gris, pour bas enfants, les 500 gr. -.70 Coton perlé bonne qualité, en noir, les 500 gr. -.85 Coton Diana la meilleure marque, gris, brun et noir, 1.- Au Sans Rival Neuchâtel ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

# NOUVELLES SPORTIVES

## FOOTBALL

**L'équipe nationale suisse.** — Réunie samedi soir à Berne, la commission technique de l'A. S. F. A., après avoir pris connaissance du rapport de ses deux délégués aux matches internationaux de Vienne et de Budapest et après avoir examiné les améliorations qui pourraient être apportées à l'organisation des sorties futures de notre équipe nationale, a formé le team représentatif qui rencontrera l'équipe nationale hollandaise, le 19 avril prochain, à Zurich, de la façon suivante :

Aubin (Urania Genève); Raymond et Fehlmann (Servette); Oberhauser (Nordstern), Schmidlin (Berne), Fässler (Young-Boys); Ehrenbolger (Nordstern), Sturzenegger (Lugano), Dietrich (Servette), Kehrl (Young-Fellows) ou Abegglen II (Grasshopper); Eggler (Zurich) ou Abegglen I (Cantonal).

Ainsi donc Imhof et Hurlzeler (Aarau) sont éliminés, de même que Ramseyer (Young-Boys) auquel on a préféré Fehlmann, et il semble bien probable que Kehrl remplacera définitivement Abegglen II, qui serait actuellement en déclin de forme. Abegglen I, choisi à nouveau et qui sera mis en parallèle avec Eggler (qui ne donna pas satisfaction à Budapest) semble devoir s'imposer et mérite de figurer, en fût-ce qu'à titre d'essai, dans notre « onze » national.

**Le championnat suisse.** — Les matches suivants se sont disputés hier pour le championnat suisse de série A : à La Chaux-de-Fonds, Servette I bat Chaux-de-Fonds I, 3 à 0 ; à Genève,

Etoile I bat Urania Genève I, 3 à 0 ; à Berne, Bâle I et Young-Boys I, 0 à 0 ; à Lucerne, Lucerne I bat Aarau I, 1 à 0 ; à Zurich, Zurich I bat Grasshopper I, 5 à 2. Le match Brühl I - Young-Fellows I a été renvoyé.

Les classements deviennent les suivants : Suisse romande : 1. Servette, 15 m. 25 p.; 2. Etoile Carouge, 16 m. 22 p.; 3. Lausanne, 15 m. 21 p.; 4. Fribourg, 15 m. 16 p.; 5. Cantonal, 15 m. 12 p.; 6. Etoile, 12 m. 11 p.; 7. Chaux-de-Fonds, 12 m. 9 p.; 8. Urania Genève et Montreux, 15 m. 7 p.

Suisse centrale : 1. Berne, 15 m. 21 p.; 2. Old Boys, 16 m. 19 p.; 3. Aarau, 15 m. 18 p.; 4. Bâle, 14 m. 17 p.; 5. Young-Boys, 16 m. 17 p.; 6. Nordstern, 16 m. 16 p.; 7. Granges, 14 m. 11 p.; 8. Concordia, 14 m. 9 p.; 9. Lucerne, 16 m. 9 p.

Suisse orientale : 1. Young-Fellows, 15 m. 27 p.; 2. Saint-Gall, 14 m. 19 p.; 3. Grasshopper, 15 m. 19 p.; 4. Zurich, 15 m. 18 p.; 5. Veltheim, 15 m. 13 p.; 6. Blue-Stars, 15 m. 12 p.; 7. Winterthur, 14 m. 11 p.; 8. Lugano, 16 m. 10 p.; 9. Brühl, 15 m. 5 p.

**Matches amicaux et séries inférieures.** — Les quatre rencontres amicales suivantes se sont disputées hier : à Lugano, Padova I (Italie) bat Lugano I, 3 à 2 ; à Winterthur, Winterthur I et Bienne I, 2 à 2 ; à Bâle, Soleure I bat Nordstern pr., 3 à 0 ; à Schaffhouse, Baden I bat Schaffhouse-Sparta I, 3 à 0. En finale du championnat série C de Suisse

centrale, à Olten, Allschwil I bat Union sportive Neuveville I, 3 à 0.

A Colombier, Cantonal II bat Cantonal III, 3 à 1 ; à Neuchâtel (terrain des Charmettes), Vénus I, de Neuchâtel, bat Vauseyon II, 6 à 0 ; à La Chaux-de-Fonds, Floria I bat Chaux-de-Fonds II, 1 à 0, et Chaux-de-Fonds juniors bat Chaux-de-Fonds IV, 6 à 0 ; à Fontainemelon, Fontainemelon I bat Etoile Chaux-de-Fonds réserves, 4 à 1, et Le Foyer I bat Fontainemelon II, 5 à 3.

**Le championnat neuchâtelois.** — Pour le championnat cantonal, série C, Rochefort I et Travers II, 4 à 4 ; Châtelard Bevaix I bat La Reuse II, 9 à 4, et devient champion du groupe du Vignoble.

**Le tournoi de Boudry.** — Le tournoi de série B, organisé par l'Association cantonale, hier à Boudry, a été l'occasion de nombreux matches dont voici les résultats : (Groupe I) Boudry I - Vauseyon I, 0 à 0 ; Vauseyon I - Amical Saint-Aubin I, 1 à 1 ; Boudry I bat Amical I, 2 à 0. (Groupe II) Bôle I bat Gloria Locle II, 1 à 0 ; Chaux-de-Fonds III bat Colombier I, 1 à 0 ; Chaux-de-Fonds III bat Gloria II, 3 à 1 ; Bôle I bat Colombier I, 2 à 0 ; Bôle I bat Chaux-de-Fonds III, 1 à 0 ; Gloria II bat Colombier I, 2 à 0.

Boudry I (champion du groupe I) bat en finale Bôle I (champion du groupe II), 1 à 0, et gagne le tournoi.

**Matches à l'étranger.** — A Glasgow, l'Ecosse a battu l'Angleterre par 2 buts à 0 ; pour les demi-finales de la « Coupe de France », à Lyon, C. A. S. G. Paris bat F. C. Cette, 1 à 0, alors qu'à Paris, Olympique Paris bat F. C. Rouen, 1 à 0. Ces deux matches se sont disputés avec prolongations. La finale se jouera donc entre C. A. S. G. Paris et Olympique Paris. Pour le Championnat de Paris, l'Union sportive suisse, de Paris, bat Garenne Colom-

bes, 1 à 0, tandis que le Stade français fait match nul, 2 à 2, avec le S. O. de l'Est. Au classement, le Stade français reste en tête avec 14 matches joués, 23 points, devant les Suisses qui comptent 23 points également pour 15 matches. A Fribourg en Brisgau, F. C. Freiburg i. Br. I bat Berne I, 3 à 1.

## HOCKEY

**L'équipe nationale de hockey.** — Hier à Berne, après un match qui mettait en présence les équipes « probables » et « possibles » de l'Association suisse de hockey, le match est resté nul, 1 à 1, puis gagné par l'équipe « possible », 3 à 0. A l'issue de ces rencontres, l'équipe qui participera au tournoi de la Fédération internationale de hockey sur terre, du 10 au 13 avril prochain à Genève, sera formée comme suit : Zumstein (O. B.) ; Simmen (Urania) et Koch (O. B.) ; Fehr II (Berne), Jenny (O. B.) et Wiget (Young-Fellows) ; Geimoz (Servette), Von der Muhl (C. S. Lausanne), Fehr I (Berne), Blendinger et Stöcklin (Bâle).

## CYCLISME

**Max Suter vainqueur à Berlin.** — L'épreuve de course sur route, 250 kilomètres, disputée dimanche sur le parcours Berlin-Kottbus-Berlin, a été gagnée par le Suisse Max Suter, qui a couvert la distance en 8 h. 36 m. 31 s. L'auteur ne figure pas dans le classement des 20 premiers à l'arrivée.

**Les « Six-jours » de Paris.** — Le classement final des six jours de Paris est le suivant : 1. Van Kempen-Beyl, 1057 points, 3535 kilomètres 610 m. ; 2. Oscar Egg-Louet, 336 points ; 3. Dewolf-Stockelmeck, 268 points ; 4. (à un tour) Boomgard-Fredericks, 667 points ; 5. G. Van den Hove-Baron, 439 points ; 6. (à deux tours) Aerts-Brocce, 519.

## ATHLÉTISME

**Le Cross-country de Zurich.** — Le quatrième Cross de Zurich, disputé hier sur la distance de 7 kil. 300, a été gagné par Korner, du F. C. Zurich, en 28 min. 23 sec. 8/5. Mergani, du F. C. Cantonal, Neuchâtel, est 11ème. L'Interclubs est revenu à l'équipe I du F. C. Zurich. 200 coureurs, représentant 22 équipes, ont participé à cette course.

**Victoire française à Athènes.** — Le match d'athlétisme qui mettait aux prises, hier à Athènes une équipe du Stade français, de Paris, et une équipe d'Athènes, est revenu aux Français qui l'emportèrent par 126 points contre 107.

## NATATION

**Quatre records du monde battus.** — A Leipzig, au cours du meeting international de natation qui s'y disputait, quatre records du monde ont été battus. En 200 m. brasse pour dames, Mlle Murray bat le record du monde en 3 m. 20 s. 1/5 ; l'Allemand Rademacher bat les trois autres records suivants : 100 m. brasse, en 1 min. 15 sec. 3/10, les 400 et 500 mètres brasse en 6 min. 12 sec. 3/10 et 7 min. 40 sec. 8/10.

## MOTOCYCLISME

**Rolly vainqueur en France.** — Dans la course de côte du Camp, organisée par l'Automobile Club de Marseille, le coureur suisse Rolly, sur « Motosacoche », a parcouru la distance, pour les side-cars 600 cmc., en 2 min. 32 sec. 2/5.

## BOXE

**Un grand match à New-York.** — Une rencontre pour le championnat du monde des poids plumes a été signée hier, à New-York, entre le boxeur français Mascart et l'Américain Kaplan. Le match aura lieu le 5 mai prochain, à New-York. Le vainqueur sera champion du monde des poids plumes.

# POLITIQUE

## FRANCE

### Le projet financier

Dès maintenant, le gouvernement paraît résolu à renoncer à toute augmentation de la circulation fiduciaire. En vue d'assurer à la trésorerie les moyens nécessaires, le gouvernement demanderait au Parlement d'instituer un prélèvement sur le capital, dont le paiement s'échelonnait sur une période de dix années. Il renonceraux mesures fiscales nouvelles envisagées par M. Clémentel en prévoyant une majoration de 50 % de l'impôt sur le revenu.

Avant d'accepter d'entrer dans le cabinet présidé par M. Herriot, M. de Monzie s'est entretenu avec le président du conseil en vue d'une solution transactionnelle de la question. Elle consisterait à nommer à Rome un chargé d'affaires qui aurait pour mission de traiter plus spécialement les questions religieuses relatives à l'Alsace-Lorraine, mais dont l'autorité personnelle pourrait s'exercer utilement pour soutenir dans tous les domaines les intérêts de la France.

## GRANDE-BRETAGNE

### Commentaires sur la crise française

LONDRES, 4 (Havas). — Les journaux financiers consacrent leurs éditoriaux aux difficultés que traverse actuellement le gouvernement français.

Le « Financial Times » conseille la modération, les prochains jours devant, dit-il, nous fixer sur la voie que se propose de suivre le gouvernement de Paris pour assainir ses finances. Un prélèvement sur le capital serait, selon ce journal, le plus sûr moyen de précipiter la chute du franc, tandis qu'un programme d'économie rigoureusement applicable équilibrerait le budget et améliorerait la valeur de la devise.

Pour le « Financial News », la situation n'est pas alarmante. Ce journal préconise une augmentation mensuelle progressive des billets en cours pour arriver ensuite à une réduction du nombre de ces billets jusqu'à ce qu'on ait atteint le total voulu. Cette mesure serait, au dire du journal, la meilleure solution.

En raison de la démission de M. Clémentel écrit le « Daily Telegraph », les experts financiers français, venus à Londres pour discuter avec leurs collègues britanniques la question de la dette française, ne poursuivront leurs travaux qu'avec la plus grande réserve, tant qu'ils n'auront pas reçu d'instructions de leur nouveau chef.

La position du ministre des finances en France, dit la « Westminster Gazette », n'est pas enviable. La plus grande difficulté pour M. Herriot, c'est que les paysans sont résolus à repousser l'impôt sur le revenu et à cacher leur argent.

## AFRIQUE DU SUD

### Proclamation de l'état de siège

LE CAP, 5 (Havas). — L'état de siège aurait été proclamé dans les territoires habités par les tribus Rehobots (Sud-ouest africain). Jusqu'ici on ne signale aucun désordre.

## La grève universitaire

PARIS, 4 (Havas). — Le troisième jour de la grève des étudiants, qui coïncide avec le commencement des vacances de Pâques, a vu samedi matin le Quartier latin très calme. Quelques étudiants circulent devant la Sorbonne. D'autres étudiants très affairés, s'apprentent à partir en vacances.

Les étudiants républicains ont décidé, pour protester contre le mouvement lancé par l'Association générale, de se rassembler samedi soir place du Panthéon.

### Quelques bousculades

PARIS, 5 (Havas). — Les étudiants de la ligue d'action universitaire républicaine qui s'étaient groupés samedi, à partir de 16 h. 30, en vue d'organiser une manifestation favorable à M. Georges Scelle, se sont dirigés sur l'hôtel de l'Association des étudiants, rue de la Bucherie, et ils ont conspué les promoteurs du mouvement gréviste de ces derniers jours.

**CORS** Bien exiger Corrida blanc ROSANIS (Norm et marque déposés) Toutes pharmacies et drog. Verrues, durillons, callosités Prix: fr. 1.25

**CINÉMA DU THÉÂTRE** Ce soir: **LE FAUCON DE MER** PRIX RÉDUITS

# ÉTRANGER

## Nouvelle catastrophe minière. — D'Essen :

Un grave accident s'est produit samedi, à la mine Mathias Stinnes, à Karnac ; pour des causes non encore établies, l'une des machines servant à faire fonctionner les monte-charges s'enraya et l'un des ascenseurs transportant 70 mineurs fut précipité au fond. Des travaux de sauvetage furent immédiatement entrepris. La plupart des mineurs sont légèrement blessés, mais on compte cependant plusieurs morts. Il manque encore une douzaine de mineurs. En outre, 3 ouvriers ont été très grièvement blessés.

A 10 heures du matin, on avait retiré 63 mineurs, victimes de la catastrophe. Sur ce nombre, 15 mineurs étaient absolument indemnes, 43 légèrement blessés, 3 grièvement et 2 morts. Une dizaine de mineurs doivent se trouver encore dans les étages inférieurs. Les travaux de sauvetage sont très difficiles.

De 10 heures à midi, les sauveteurs travaillant dans la mine ne sont pas parvenus à sauver d'autres mineurs. Toutefois, les travaux se poursuivent. Ils tendent à sauver une dizaine d'hommes qui se trouveraient tout en bas de la cage.

Le nombre total des mineurs qui ont trouvé la mort dans l'accident de la mine Mathias Stinnes est de neuf. L'un des corps n'a pas encore pu être retiré.

**Eboulement d'une digue.** — Une machine à dragger, qui servait à des travaux pour l'aménagement d'un lac artificiel dans le Louisenpark, de Mannheim, s'est effondrée par suite de l'effondrement de la digue. Deux ouvriers se sont noyés ; on n'est pas encore arrivé à retirer leurs corps.

**Une formidable escroquerie.** — On mande de Londres :

Une opération criminelle d'une envergure sans précédent a été découverte : la falsification et la mise en circulation d'au moins un demi-milliard de dollars de billets de l'Imperial Bank of Canada.

Le point de départ des faux billets paraît être la Russie. Les banques et les milieux financiers de Londres sont troublés à l'idée qu'on se trouve peut-être en présence d'un commencement de réalisation, de la part des bolchévistes, d'un chambardement de la circulation fiduciaire des pays capitalistes.

# SUISSE

**Durée du travail.** — Une plainte a été déposée — pour infraction à l'article 45 alinéa 1 de la loi sur les fabriques — contre le directeur d'une fabrique de serrurerie du Jura soleurois qui, sur la demande expresse des ouvriers, avait donné à ceux-ci du travail à domicile. Le tribunal de Dornack-Thierstein ayant acquitté le prévenu, le ministère public de la Confédération porta auprès du Tribunal fédéral un recours en cassation. A l'unanimité, la cour a renvoyé l'affaire à l'instance publique pour y être jugée. Il s'agit, en effet, d'une infraction aux dispositions légales limitant la durée du travail.

**La Furka aux enchères.** — Samedi, à 14 heures a eu lieu à Brigue la seconde vente aux enchères de la ligne de la Furka, ordonnée par le Tribunal fédéral qui était représenté par MM. Jaeger et Ziegler. M. Keller représentait le département des chemins de fer. Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Marguerat, directeur de la ligne Viège-Zermatt, Masson, président du conseil d'administration de la même ligne et M. Bener, directeur des chemins de fer rhétiques. La mise aux enchères fut proclamée par M. Escher, suivant l'article 4 des conditions d'enchères fixant l'engagement de l'exploitation de la ligne. M. Marguerat fit comme seul acquéreur une offre de 1,750,000 francs. Comme l'acquéreur remplissait toutes

les conditions exigées, la ligne lui fut adjudgée. M. Marguerat versa un premier acompte de 500,000 francs. Le délai de versement pour le reste de la somme a été fixé à fin mai 1925. M. Bener a tenu à remercier M. Escher et M. Marguerat de leurs efforts. M. Marguerat, à son tour, s'est fait l'interprète des actionnaires de la ligne Viège-Zermatt en remerciant les intéressés et a exprimé l'espoir de voir se développer toujours plus les relations qui existaient avec les chemins de fer rhétiques.

**ZURICH.** — Un paysan de l'Oberland zuricois était dernièrement l'objet d'une action en recherche de paternité. Pour essayer de se disculper, il trouva deux amis qui déclarèrent au tribunal qu'eux aussi avaient eu des relations avec la demanderesse. Mais celle-ci put prouver que ces dépositions n'étaient que mensonge et, devant le tribunal supérieur du canton, tous trois furent condamnés, le père impenitent à dix mois de réclusion et les deux faux témoins à six mois chacun.

— Vendredi soir une société a été fondée dans le but de créer à Zurich un jardin zoologique.

— A Reutlingen, un incendie a éclaté dans les combles d'une maison abritant trois ménages, détruisant le toit, l'appartement de M. Hohlbein, propriétaire, et la grange. Les deux autres logements ont été fortement endommagés par l'eau. Le bétail a pu être sauvé. Les dégâts sont évalués à 20,000 fr. On croit que l'incendie est dû à un court-circuit.

**BERNE.** — Un incendie dont la cause n'est pas encore établie a détruit à Mengistorf, près Köniz, une maison habitée par trois familles dont celle de la propriétaire Mme Lüthi. Le manque d'eau a grandement entravé les travaux d'extinction.

**LUCERNE.** — Devant la cour criminelle de Lucerne comparait samedi le nommé Johann Affentranger, 50 ans, de Hergiswil près Willisau, manœuvre qui, le 15 février dernier, après d'abondantes libations, avait, dans un accès de colère, terrassé et tué à coups de pied, le nommé Jakob Suppiger, journalier, 56 ans, avec lequel il habitait.

Il a été condamné à trois années de réclusion et aux frais, le tribunal ayant retenu comme circonstance atténuante le fait que l'accusé se trouvait en état d'ivresse au moment du meurtre et que tous les individus impliqués dans cette affaire sont connus pour s'adonner à l'ivrognerie.

**URI.** — Un individu récemment arrêté à Altorf, s'est évadé de la prison préventive de cette ville. Armé du couvercle de la cuvette des water-closet, il a réussi à enfoncer la paroi de sa cellule et à pénétrer ainsi dans le bureau de la police, où, fracturant un pupitre, il a dérobé une somme de 170 francs. De là, notre homme n'a pas eu trop de peine à s'esquiver. Il court encore. On s'évade beaucoup, à Altorf, depuis quelque temps !

**FRIBOURG.** — A deux cents mètres à l'ouest de la fabrique Nestlé, à La Tour-de-Trême, est située, dans les prés, une ferme d'assez grandes dimensions, à laquelle est adossée une petite habitation. Cette annexe a été la proie des flammes, dans l'après-midi de vendredi.

Vers 3 heures 30, des ouvriers occupés à une construction dans le voisinage, voyant jaillir de cet immeuble une forte fumée bientôt suivie de flammes, donnèrent l'alarme. Une partie du personnel de la fabrique Nestlé organisa rapidement un service de défense en utilisant un hydrant de la fabrique. On eut vite raison de l'élément destructeur ; mais l'incendie s'était déjà trop développé avant l'arrivée des secours pour qu'on pût sauver quelque chose. On réussit cependant à préserver la ferme attenante.

La maison incendiée, comme la ferme attenante, était la propriété de la famille Piolet, à La Tour-de-Trême, mais elle était habitée par un ménage de deux personnes, les époux Verdan, dont le mari s'était parti le matin pour aller travailler pour l'Etat en Boulevres et la femme pour venir en journée à Bulle. On ignore encore la cause de ce sinistre.

**VAUD.** — Vendredi après-midi, deux monteurs du téléphone étaient occupés aux travaux d'épissure du câble téléphonique Lausanne-Berne, près du village de Vucherens. Chacun d'eux était muni d'une lampe à souder suédoise. Tout à coup, alors que le nommé Muller, Bernois, la manipulait, la lampe fit explosion, le brûlant assez grièvement au visage et à la main gauche. On a craint un instant pour ses

## Au Ciné Palace

La Tragédie des Habsbourg, d'après les mémoires de la comtesse Larisch. — Ce film, qui fait actuellement sensation à Paris, revêt la mystérieuse tragédie d'amour de l'archiduc Rodolphe et de la belle baronne Vetsera, dont le dénouement tragique eut lieu à Mayerling.

Tout dans ce film, a été respecté, les somptueux salons du palais impérial furent reconstitués avec le mobilier même de l'époque. Les acteurs ont été sélectionnés avec le plus grand souci de la vérité et donnent les traits exacts de l'empereur François-Joseph, de l'archiduc Rodolphe et de l'impératrice Elisabeth. Toutes les scènes du film représentent des faits absolument authentiques qui se déroulèrent dans la famille des Habsbourg en 1889, il y a 36 ans.

La Tragédie des Habsbourg est un merveilleux drame d'amour, d'autant plus passionnant qu'il a été réellement vécu et qu'il a eu un retentissement considérable dans le monde entier.

yeux, qui ne paraissent pas atteints. Le blessé a été conduit à l'infirmerie de Moudon, où son état est satisfaisant. Son camarade, nommé Ducommun, de Lutry, n'a été que très légèrement atteint.

— A Vevey, vendredi soir, Mme R. rentrait à son domicile entre 23 heures et minuit, lorsqu'un individu qui l'avait suivie se jeta sur elle, tentant de lui enlever le réticule qu'elle portait à la main. Mme R. appela vigoureusement au secours et tout aussitôt son mari et quelques citoyens se mirent à la poursuite de l'homme qui s'enfuyait. Ce fut, pendant une heure environ une véritable chasse à l'homme. Mais le malandrin parvint finalement à échapper à ses poursuivants.

## RÉGION DES LACS

**MORAT.** — M. Robert Cornuz, décédé à Morat, a légué 15,000 francs à l'hôpital Bon-Vouloir, à Meyriez.

**YVERDON.** — On nous signale l'arrivée des premières hirondelles dans notre ville, écrit le « Journal d'Yverdon ». Elles sont de deux jours en retard sur l'année dernière. On leur pardonnera volontiers si elles annoncent la venue définitive du printemps.

## CANTON

**LES BAYARDS.** (Corr.) — Très peu nombreux cette année nos élèves de la première classe, plus une fillette de celle de la Chaux, ont subi hier aux Verrières l'examen en obtention du certificat primaire. Trois sur cinq l'ont obtenu. D'après ce qu'il nous en revient cet examen aurait été plus difficile que d'autres années.

Ce petit nombre d'enfants souligne éloquemment la dépopulation bien regrettable de notre village et surtout la diminution de la natalité... Où allons-nous ?

Encore une dizaine de jours et les travaux relatifs à nos nouvelles eaux communales seront complètement parachevés. La captation régulière des excellentes eaux trouvées dans la galerie est maintenant opérée, ainsi que la canalisation d'amenée ; il ne reste plus qu'à aménager la chambre d'eau d'où celle-ci s'en ira dans le réservoir de pompage.

Ainsi sera terminée à satisfaction cette entreprise à laquelle on a travaillé par intermittences pendant 3 1/2 ans. Si la quantité des eaux récoltées n'est pas tout à fait ce qui était espéré, elle n'en est pas moins suffisante pour assurer l'avenir et, chose bien précieuse, ces nouvelles eaux se sont révélées, à l'examen, d'une pureté parfaite.

Et voilà avril qui nous arrive avec du soleil et des jours superbes ! Quel contraste avec mars dont chacun conserve une pénible impression !

Nos routes sont sèches, la campagne est bientôt toute dépourvue de neige, le soleil est là, il nous réchauffe et nous réjouit, les oiseaux aussi arrivent avec leur joyeux babil, dans les jardins déjà se remarquent des traces de végétation, vive le renouveau !

Pourvu qu'un méchant retour d'hiver ne nous amène pas Pâques blanches !

**FLEURIER** (corr.) — Le grand événement de ce début d'avril a été, vendredi après midi, l'arrivée de l'école de recrues du « Motorwagen-dienst », partie de Thoune sur quarante camions. Sa dernière étape, pour dîner, s'était effectuée entre Rochefort et Brot.

Dès deux heures, les automobiles amenèrent, par intervalles, la plus grande partie des officiers, et un avion monté par le lieutenant-aviateur Tobler, est venu après 3 heures, repérer les endroits où la colonne chercherait à se disperser ; après avoir survolé la région, il repartit à 3 heures et demie dans la direction de Colombier, d'où l'officier revenait au train de 8 heures pour rejoindre sa troupe.

Vers cinq heures, la première série de vingt camions a tourné le coin de la coopérative, sur la place du Marché, et, par la rue des Moulins, va prendre vers l'usine à gaz, son cantonnement le long de la promenade qui longe l'Areuse et le Buttes, jusqu'à l'école d'horlogerie. L'autre série s'engage dans la rue du Grenier, et par la route neuve du Pont-de-la-Roche, va se caser sous les arbres de Longereuse jusqu'au stand.

L'école comprend 138 soldats et sous-officiers et 14 officiers ; elle a pour chefs le lieutenant-colonel Kunz et le major Ruf, directeur du service automobile fédéral. Les officiers sont logés à l'hôtel de la Poste, et la troupe au stand, où est installé le grand quartier-général.

Couverts, on pourrait même dire maillés de poussière, tous ces jeunes gens, en grande majorité des Suisses allemands, ont procédé, avant le souper, au rétablissement ; ils avaient très bonne façon et étaient minutieusement astiqués. Notre population a admiré leur ordre et

# AVIS TARDIFS

Madame et Monsieur Jules LESEGRE-TAIN-STEFFEN ont la joie d'annoncer à leurs amis et connaissances la naissance de leur fille

Jacqueline - Germaine

Neuchâtel, le 6 avril 1925.

# Finance - Commerce

## 4 avril

**Chemin de fer du Niesen.** — Cette ligne a eu à souffrir, en 1924, du mauvais temps. L'excédent d'exploitation est de 22,731 francs contre 35,608 francs l'année précédente. Sept mille 800 francs sont attribués au fonds de renouvellement. Le solde de 15 mille 580 fr. aurait pu servir à la distribution d'un dividende de 1 1/2 % aux porteurs d'actions de priorité. Le conseil d'administration a toutefois préféré le reporter à nouveau.

**Emprunt 5 % Ire hypothèque Société des Forces motrices de Chancy-Pougny** de 10 millions de francs, de 1925. — Nous apprenons que ce emprunt a été entièrement couvert par les souscriptions reçues.

**Peugeot.** — L'assemblée générale tenue le 31 mars dernier a approuvé les comptes de l'exercice 1923-1924, se soldant par un bénéfice de 15,289,144 fr., sur lequel le conseil a proposé de prélever 4 millions 618,000 francs à titre d'amortissement des immobilisations et 3,000,000 de francs à titre de provision pour fluctuations du portefeuille et éventualités diverses. Le dividende a été fixé à 60 francs (contre 40 fr.).

**Vagons-lits.** — L'assemblée de la Compagnie internationale du 21 avril examinera les comptes de 1924, qui font état d'un bénéfice d'exploitation de 54,085,618 francs contre 42,173,275 francs en 1923. Les intérêts divers ont donné 2,359,439 francs contre 3 millions 319,687 fr. D'autre part, au crédit du compte de profits et pertes est inscrite cette année, sous la rubrique « bénéfices sur réalisations », une rentrée exceptionnelle de 6,956,632 fr. Le bénéfice brut total se chiffre ainsi par 63,801,689 fr. contre 45 millions 492,976 francs.

Le service des obligations a exigé 4,882,720 fr., les locations de matériel 148,254 fr. ; les amortissements, les allocations au fonds de renouvellement du matériel, provisions et divers, ont absorbé 29 millions 400,023 fr. contre 19,510,200 fr. Le bénéfice net ressort à 30,840,556 fr. contre 21,120,368 en 1923. Le dividende, porté de 57 fr. 50 belges, à 80 fr. belges, absorbera 27,500,000 fr. contre 19,765,926 fr., et il sera reporté à nouveau 3,942,758 fr. contre 2,483,506 francs.

**Production sidérurgique de l'Autriche.** — L'Autriche a produit, en 1924 : 711,397 tonnes de minerai de fer ; 256,639 tonnes de fonte et 369,643 tonnes d'acier, contre, respectivement, 1,211,065 tonnes ; 344 mille 96 et 499,442 tonnes en 1923.

**Banca d'Italia.** — L'assemblée générale du 31 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1924, accusant un bénéfice net de 76,822,589 lires et voté un dividende de 60 lires par action.

Pendant l'année, le mouvement général de la banque a dépassé 579 milliards, en augmentation de 5 milliards. La participation de l'Etat dans les bénéfices a été de 13,800,000 lires. Il a été affecté à la réserve spéciale appartenant aux actionnaires 5,

leur discipline, et les oreilles welsehes se sont initiées aux charmes (!) de la façon « Stramm » des commandements. Jusqu'à 9 heures et demi, les curieux en foule et les recrues ont déambulé par nos rues, jouissant de cette belle soirée de printemps.

Samedi matin, à 4 heures, réveil ; à cinq heures, départ. La colonne se rendra à Ouchy, par Baulmes, Orbe, Vallorbes, la vallée de Joux et le Marchairuz, et se réinstallera à Thoune mercredi.

**BOUDRY.** (Corr.) — Le Conseil général a examiné les comptes et la gestion de 1924, présentés par le Conseil communal. Pour la première fois, les comptes de notre commune ont été bouclés pendant le premier trimestre de l'année suivante. Le rapport du Conseil communal est complet, il donne toutes les explications voulues et s'arrête aux chiffres qui demandent un éclaircissement ou qui présentent un intérêt particulier.

Le résultat de l'exercice accuse un boni de 4482 fr. 55, alors que le déficit présumé s'élevait à 5044 fr. 25. Il y a donc une plus-value de 9500 fr. environ. L'année dernière déjà, le compte rendu constatait un boni de 2179 fr. 85. Ces constatations sont réjouissantes et doivent nous encourager à persévérer sérieusement dans la voie suivie par les autorités administratives de notre ville, c'est-à-dire de gérer le bien public avec économie et prudence.

Les différents chapitres sont passés rapidement en revue. Le chapitre forêts accuse 71,900 francs, produit de mises de bois et ventes diverses, au lieu de 58,000 francs budgets. Les impôts payés s'élevaient à 70,900 fr. environ. L'allocation de l'Etat pour l'instruction primaire est de 8105 fr. Le produit des taxes de cycles et automobiles accuse 1100 fr. L'impôt fédéral de guerre rapporte à la caisse 2774 fr. Le service des eaux engrais 12,000 fr. pour abonnements et celui de l'électricité 40,360 fr.

Dépenses : Le service des intérêts et annuités est composé de 25,982 fr. 10, représentant les intérêts payés et 23,340 fr. 95 amortissements effectués. Total 49,323 fr. 05.

Les frais d'exploitation de nos forêts s'élevaient à 24,613 fr. On a versé au fonds des excédents forestiers 7373 fr. Les frais d'assistance sont de 18,678 fr., sur lesquels nous avons retiré du fonds de réserve et de secours 8699 fr. Pour l'école primaire, nous avons dépensé 35,336 fr. et pour l'école secondaire 6785 fr. Les frais d'impression s'élevaient à 1420 francs.

Le passif de notre commune a diminué de 27,000 fr. en 1924.

Le Conseil communal soumet au Conseil général les propositions suivantes concernant l'emploi du boni de l'exercice : Une somme de mille francs est versée au fonds de réserve du service électrique. Un montant de 400 fr. est con-

secré à la création d'un fonds en faveur des soupes économiques et le solde du boni, soit 3082 fr. 55, est porté au compte des exercices clos.

Le Conseil général approuve à l'unanimité les propositions qui lui sont faites, il accepte les comptes présentés et en donne décharge au Conseil communal, avec remerciements pour sa bonne gestion.

La commission des comptes demande que la fraction restante du boni, soit 82 fr. 55 soit versée au fonds de l'école ménagère ; adopté. Le projet de règlement du service de sûreté contre l'incendie est renvoyé à la commission du feu pour étude des modifications présentées.

Divers. — Il est donné connaissance d'un legs de 2000 francs de M. Fritz Montandon, décédé en 1924. Les intérêts de cette somme serviront à faire connaître les prévisions du temps. Ce legs est accepté avec reconnaissance. Il en est de même d'un don anonyme de 500 francs en faveur des soupes économiques.

On réclame la prolongation de l'éclairage de la route de Boudry à Areuse ; renvoi au Conseil communal. On demande l'amélioration de la route principale, la pose d'une lampe électrique au haut de la ville, et des engins pour la défense contre l'incendie.

Les demandes en agrégation suivantes sont accordées : Reinhold Jutz et famille, Gérard Laederach et famille, Edouard Düschler et famille, James Roulin et famille, et Alfred Berthoud et famille.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** — A partir d'aujourd'hui lundi, les boulangers de La Chaux-de-Fonds baisseront de 3 centimes par kilo le prix du pain.

— Jeudi après midi, les passants qui se promenaient à la rue de la Serre ont été les spectateurs d'une chasse au sanglier. Spectacle peu banal en vérité. Voici comment l'histoire est arrivée, dit la « Sentinelle » :

Un marchand possède un clapier dans une cave de l'ancien Cercle ouvrier, à la vieille synagogue. Dans ce clapier, il élevait deux marcassins qu'il décida, l'autre jour, de faire passer de vie à trépas. Il appela M. Dorrenbier, boucher. Ce dernier employa, dans ce but, un revolver ancien modèle, dont les balles n'étaient pas d'une efficacité considérable, car, au lieu d'assommer la bête, elles s'aplatirent sur son crâne.

L'opération avait raté. On résolut d'utiliser les talents d'un excellent tireur au fusil. Mais, avant qu'il ait épaulé, la bête réussissait à s'enfuir. Une chasse désordonnée commença à travers la rue de la Serre. Le marcassin était d'humeur folâtre ! Il passa entre les bottines... d'une promeneuse.

Les quolibets pleuvaient. Enfin, une balle mit fin à la chasse et l'on assista à la capture du marcassin.

der (Brunschwyler et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 19 ex-aequo, Florizel Tièche (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 24. Emile Kuhn (Charles Petitpierre) ; 25. Marcel Guinand (Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds) ; 26. Charles Schlotterbeck (Banque fédérale S. A., La Chaux-de-Fonds) ; 27. Oscar Rudolf (Kaiser-Roulin et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 28 ex-aequo, Louis Marsens (J. Renaud et Co) ; 28 ex-aequo, Roger Meystre (Bonhôte et Co) ; 30. Gaston Borle (Gustave Paris S. A.) ; 31. Willy Bleuler (Schinz-Michel et Co) ; 32 ex-aequo, Gottfried Hostettler (Favarger et Co, S. A.) ; 32 ex-aequo, Edouard Lemp (Stucheli et Co) ; 34 ex-aequo, Silvio Cogliati (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 34 ex-aequo, May Dubois (Matthey et Boschung, Le Locle) ; 34 ex-aequo, Charles Payot (Ch. Perrier et Co, Saint-Blaise). 15 candidats au échoué.

Les candidats suivants ont obtenu le diplôme cantonal de commis-vendeur : Marie-Louise Abrieli, André Arn et Germaine Kammann.

**Le mouvement de la jeunesse suisse romande.** — Le comité régional de ce mouvement nous écrit :

A l'exemple de celle de Lausanne, s'est créé ces derniers mois une œuvre des mairaines à Neuchâtel. Les jeunes filles faisant partie de cette œuvre sont mairaines d'un ou deux enfants par familles nécessiteuses. Elles aident ainsi à de nombreuses mères qui sans elles auraient bien de la peine à élever leurs enfants. Elles ont déjà distribué pour plus de 500 fr. de vêtements seulement. Si dans leur grand élan de générosité, ces petites mairaines ont été retenues, savez-vous pourquoi ? Et il faut aussi de l'argent pour confectionner les layettes des corbeilles circulantes dont vous avez récemment entendu parler.

Grâce à leurs mairaines bien des petits sont chaudement vêtus à présent, leur nourriture également est meilleure qu'auparavant, mais il faut encore réparer la marque des privations de longs jours sur leurs joues pâles et creusées. Il faudrait le bon air de la campagne à nos chers fillets. C'est pour cette raison que le MJSR a décidé de faire un camp de vacances en comptant sur ses nombreux amis pour qu'ils lui aident encore cette fois à répandre le bonheur autour de lui. Il a le plaisir de vous inviter à la soirée qu'il donnera le mercredi 8 avril au théâtre de la ville. Songez en venant à notre soirée que vous ne faites pas seulement votre plaisir, mais encore que vous préparez celui de nombreux enfants de votre ville d'abord et de la Suisse romande ensuite.

**Concert de la musique des «Armes-Réunies».** — Les Neuchâtelois peuvent être fiers — et ils le sont — de posséder une fanfare telle que les «Armes-Réunies».

Cette société a obtenu trois premières couronnes de suite, aux concours fédéraux, la dernière fois à Bâle en 1909. Au concours international de Dijon, en 1922 (son directeur était alors M. Louis Fontbonne), elle se vit décerner un premier prix de lecture à vue et un deuxième prix d'exécution, en division d'excellence. Il faut dire que dans les concours internationaux, d'autres fanfares, celles des grands concerts, engagent 25 à 30 professionnels. Comme fanfare composée strictement d'amateurs, celle des «Armes-Réunies» est certainement une des premières.

Depuis un an et demi, M. Georges Duquesne, ancien directeur de l'orchestre du Kursaal de Bruxelles, est à la tête de la musique chaux-de-fonnière. Nous avons pu admirer hier après midi, au Temple du Bas, l'énergie, la netteté et la précision incomparables de la direction si entraînant de M. Duquesne. C'est un chef peu ordinaire et dont les qualités s'imposent d'emblée.

Le travail du nouveau directeur a principalement consisté, jusqu'ici, à équilibrer les registres. Les cors, les trompettes et des bugles ont été ajoutés aux autres instruments et l'une des originalités des «Armes-Réunies», c'est d'avoir maintenant, en quelque sorte, une fanfare dans la fanfare avec les pistons, les trompettes, les cors et les trombones.

L'ensemble et l'harmonie étaient remarquables, dans le concert d'hier. Les musiciens sont arrivés à un degré exceptionnel de perfection, dans le rythme et la mesure, qui donnent une impression de cohésion, de force.

«Egmont», ouverture, de Beethoven » et la «Rapsodie hawaïenne», de P. Gilson, furent jouées impeccablement. L'«Interlude solennel» pour trois trompettes, trois cors, trois trombones et orgue a montré tout ce que le son de l'orgue pouvait ajouter à celui des cuivres. C'est M. Paul Benner qui tenait l'orgue. Malheureusement, la «Marche funèbre de Siegfried» se prêtait mal à une transposition pour fanfare et elle fit un effet plutôt médiocre.

Récital de poésie et de chant. — Samedi soir, à la salle des concerts du Conservatoire, Mmes Denyse Dunant et Nathalie Cellérier ont donné un récital de poésie et de chant.

Les vers de Verhaeren conviennent particulièrement à la voix douce de Mme Denyse Dunant. Il est fort regrettable que le souffleur ait plus d'une fois diminué le plaisir que l'on éprouvait à écouter la diseuse ; à plusieurs reprises, on put entendre un véritable dialogue. Mme Dunant a une très fine sensibilité féminine, mais aussi le défaut de celle-ci, une certaine mièvrerie dans des vers amples qui réclamaient précisément une grande puissance d'expression.

Mlle Nathalie Cellérier est en possession d'une forte voix, mais cette voix est souvent rauque dans les notes basses ; ce qui est plus grave, c'est que la cantatrice manque de personnalité ; elle chante le Honegger de façon fort indifférente, comme une pastourelle ou une méchante romane. L'interprétation ne manque pourtant pas, à l'occasion, d'une certaine nostalgie romantique, ce fut le cas pour la belle œuvre de Gretschamimov : «Triste est le steppé».

La prochaine fois qu'elles prépareront un récital, Mmes Dunant et Cellérier feront bien de mettre moins de choses à leur programme et de s'appliquer à les rendre de façon plus intéressante.

**NOUVELLES DIVERSES**

Un concours de bétail. — On mande de Lyon que dimanche matin s'est ouvert aux abattoirs de Saint-Etienne un concours d'animaux engraisés pour la boucherie ; on y compte plus de 700 échantillons de races bovine, ovine et porcine. C'est le premier concours de ce genre organisé depuis 1914. On a pu y voir des bœufs valant plus de 12,000 fr. la paire.

**Les Suisses en visite à Athènes**

ATHÈNES, 6. — Les professeurs et instituteurs suisses en séjour en Grèce ont été reçus dimanche matin à l'Université, M. Papoulas, recteur de l'université, a souhaité la bienvenue aux hôtes. Le professeur Burnier de Lausanne a relaté les impressions de sa visite à Athènes et a annoncé qu'il offre un buste de Pestalozzi à l'université d'Athènes. Le professeur Flueckiger, de Zurich, a également prononcé une allocution et a remis à l'université une grande carte de la Suisse offerte par le service topographique fédéral. Les visiteurs se sont rendus l'après-midi au théâtre national où ils assistèrent à des danses nationales avec chants populaires grecs.

**L'avance socialiste en Belgique**

BRUXELLES, 6 (Havas). — Les résultats de la journée électorale d'hier sont encore difficiles à préciser, mais le fait qui domine la situation, c'est l'avance générale des socialistes dans presque tout le pays.

L'extrême gauche gagne des voix au détriment des libéraux qui sont les plus sérieusement touchés et au détriment aussi des catholiques dans divers arrondissements.

**Les élections irlandaises ne modifient pas la situation du cabinet Craig**

BELFAST, 6 (Havas). — Les élections législatives générales ont eu lieu hier dans le nord de l'Irlande. Il y a un total de 52 sièges à repourvoir.

D'après les résultats connus jusqu'ici, le cabinet unioniste actuel de sir John Craig est assuré de la majorité. On compte jusqu'à présent : unionistes officiels, 27 sièges ; nationalistes, 4 ; unionistes indépendants, 2 ; travaillistes, 1 ; républicains, 1.

**Grand et meurtrier incendie en Egypte**

LONDRES, 6 (Havas). — On mande du Caire au «Daily Mail» que 56 personnes ont trouvé la mort dans un incendie qui a détruit quatre villages et fait de nombreux blessés.

**IMPRIMERIE CENTRALE**  
et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.**

der (Brunschwyler et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 19 ex-aequo, Florizel Tièche (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 24. Emile Kuhn (Charles Petitpierre) ; 25. Marcel Guinand (Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds) ; 26. Charles Schlotterbeck (Banque fédérale S. A., La Chaux-de-Fonds) ; 27. Oscar Rudolf (Kaiser-Roulin et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 28 ex-aequo, Louis Marsens (J. Renaud et Co) ; 28 ex-aequo, Roger Meystre (Bonhôte et Co) ; 30. Gaston Borle (Gustave Paris S. A.) ; 31. Willy Bleuler (Schinz-Michel et Co) ; 32 ex-aequo, Gottfried Hostettler (Favarger et Co, S. A.) ; 32 ex-aequo, Edouard Lemp (Stucheli et Co) ; 34 ex-aequo, Silvio Cogliati (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 34 ex-aequo, May Dubois (Matthey et Boschung, Le Locle) ; 34 ex-aequo, Charles Payot (Ch. Perrier et Co, Saint-Blaise). 15 candidats au échoué.

Les candidats suivants ont obtenu le diplôme cantonal de commis-vendeur : Marie-Louise Abrieli, André Arn et Germaine Kammann.

**Le mouvement de la jeunesse suisse romande.** — Le comité régional de ce mouvement nous écrit :

A l'exemple de celle de Lausanne, s'est créé ces derniers mois une œuvre des mairaines à Neuchâtel. Les jeunes filles faisant partie de cette œuvre sont mairaines d'un ou deux enfants par familles nécessiteuses. Elles aident ainsi à de nombreuses mères qui sans elles auraient bien de la peine à élever leurs enfants. Elles ont déjà distribué pour plus de 500 fr. de vêtements seulement. Si dans leur grand élan de générosité, ces petites mairaines ont été retenues, savez-vous pourquoi ? Et il faut aussi de l'argent pour confectionner les layettes des corbeilles circulantes dont vous avez récemment entendu parler.

Grâce à leurs mairaines bien des petits sont chaudement vêtus à présent, leur nourriture également est meilleure qu'auparavant, mais il faut encore réparer la marque des privations de longs jours sur leurs joues pâles et creusées. Il faudrait le bon air de la campagne à nos chers fillets. C'est pour cette raison que le MJSR a décidé de faire un camp de vacances en comptant sur ses nombreux amis pour qu'ils lui aident encore cette fois à répandre le bonheur autour de lui. Il a le plaisir de vous inviter à la soirée qu'il donnera le mercredi 8 avril au théâtre de la ville. Songez en venant à notre soirée que vous ne faites pas seulement votre plaisir, mais encore que vous préparez celui de nombreux enfants de votre ville d'abord et de la Suisse romande ensuite.

**Concert de la musique des «Armes-Réunies».** — Les Neuchâtelois peuvent être fiers — et ils le sont — de posséder une fanfare telle que les «Armes-Réunies».

Cette société a obtenu trois premières couronnes de suite, aux concours fédéraux, la dernière fois à Bâle en 1909. Au concours international de Dijon, en 1922 (son directeur était alors M. Louis Fontbonne), elle se vit décerner un premier prix de lecture à vue et un deuxième prix d'exécution, en division d'excellence. Il faut dire que dans les concours internationaux, d'autres fanfares, celles des grands concerts, engagent 25 à 30 professionnels. Comme fanfare composée strictement d'amateurs, celle des «Armes-Réunies» est certainement une des premières.

Depuis un an et demi, M. Georges Duquesne, ancien directeur de l'orchestre du Kursaal de Bruxelles, est à la tête de la musique chaux-de-fonnière. Nous avons pu admirer hier après midi, au Temple du Bas, l'énergie, la netteté et la précision incomparables de la direction si entraînant de M. Duquesne. C'est un chef peu ordinaire et dont les qualités s'imposent d'emblée.

Le travail du nouveau directeur a principalement consisté, jusqu'ici, à équilibrer les registres. Les cors, les trompettes et des bugles ont été ajoutés aux autres instruments et l'une des originalités des «Armes-Réunies», c'est d'avoir maintenant, en quelque sorte, une fanfare dans la fanfare avec les pistons, les trompettes, les cors et les trombones.

L'ensemble et l'harmonie étaient remarquables, dans le concert d'hier. Les musiciens sont arrivés à un degré exceptionnel de perfection, dans le rythme et la mesure, qui donnent une impression de cohésion, de force.

«Egmont», ouverture, de Beethoven » et la «Rapsodie hawaïenne», de P. Gilson, furent jouées impeccablement. L'«Interlude solennel» pour trois trompettes, trois cors, trois trombones et orgue a montré tout ce que le son de l'orgue pouvait ajouter à celui des cuivres. C'est M. Paul Benner qui tenait l'orgue. Malheureusement, la «Marche funèbre de Siegfried» se prêtait mal à une transposition pour fanfare et elle fit un effet plutôt médiocre.

Récital de poésie et de chant. — Samedi soir, à la salle des concerts du Conservatoire, Mmes Denyse Dunant et Nathalie Cellérier ont donné un récital de poésie et de chant.

Les vers de Verhaeren conviennent particulièrement à la voix douce de Mme Denyse Dunant. Il est fort regrettable que le souffleur ait plus d'une fois diminué le plaisir que l'on éprouvait à écouter la diseuse ; à plusieurs reprises, on put entendre un véritable dialogue. Mme Dunant a une très fine sensibilité féminine, mais aussi le défaut de celle-ci, une certaine mièvrerie dans des vers amples qui réclamaient précisément une grande puissance d'expression.

Mlle Nathalie Cellérier est en possession d'une forte voix, mais cette voix est souvent rauque dans les notes basses ; ce qui est plus grave, c'est que la cantatrice manque de personnalité ; elle chante le Honegger de façon fort indifférente, comme une pastourelle ou une méchante romane. L'interprétation ne manque pourtant pas, à l'occasion, d'une certaine nostalgie romantique, ce fut le cas pour la belle œuvre de Gretschamimov : «Triste est le steppé».

La prochaine fois qu'elles prépareront un récital, Mmes Dunant et Cellérier feront bien de mettre moins de choses à leur programme et de s'appliquer à les rendre de façon plus intéressante.

**NOUVELLES DIVERSES**

Un concours de bétail. — On mande de Lyon que dimanche matin s'est ouvert aux abattoirs de Saint-Etienne un concours d'animaux engraisés pour la boucherie ; on y compte plus de 700 échantillons de races bovine, ovine et porcine. C'est le premier concours de ce genre organisé depuis 1914. On a pu y voir des bœufs valant plus de 12,000 fr. la paire.

**Les Suisses en visite à Athènes**

ATHÈNES, 6. — Les professeurs et instituteurs suisses en séjour en Grèce ont été reçus dimanche matin à l'Université, M. Papoulas, recteur de l'université, a souhaité la bienvenue aux hôtes. Le professeur Burnier de Lausanne a relaté les impressions de sa visite à Athènes et a annoncé qu'il offre un buste de Pestalozzi à l'université d'Athènes. Le professeur Flueckiger, de Zurich, a également prononcé une allocution et a remis à l'université une grande carte de la Suisse offerte par le service topographique fédéral. Les visiteurs se sont rendus l'après-midi au théâtre national où ils assistèrent à des danses nationales avec chants populaires grecs.

**L'avance socialiste en Belgique**

BRUXELLES, 6 (Havas). — Les résultats de la journée électorale d'hier sont encore difficiles à préciser, mais le fait qui domine la situation, c'est l'avance générale des socialistes dans presque tout le pays.

**Les élections irlandaises ne modifient pas la situation du cabinet Craig**

BELFAST, 6 (Havas). — Les élections législatives générales ont eu lieu hier dans le nord de l'Irlande. Il y a un total de 52 sièges à repourvoir.

D'après les résultats connus jusqu'ici, le cabinet unioniste actuel de sir John Craig est assuré de la majorité. On compte jusqu'à présent : unionistes officiels, 27 sièges ; nationalistes, 4 ; unionistes indépendants, 2 ; travaillistes, 1 ; républicains, 1.

**Grand et meurtrier incendie en Egypte**

LONDRES, 6 (Havas). — On mande du Caire au «Daily Mail» que 56 personnes ont trouvé la mort dans un incendie qui a détruit quatre villages et fait de nombreux blessés.

**IMPRIMERIE CENTRALE**  
et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.**

der (Brunschwyler et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 19 ex-aequo, Florizel Tièche (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 24. Emile Kuhn (Charles Petitpierre) ; 25. Marcel Guinand (Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds) ; 26. Charles Schlotterbeck (Banque fédérale S. A., La Chaux-de-Fonds) ; 27. Oscar Rudolf (Kaiser-Roulin et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 28 ex-aequo, Louis Marsens (J. Renaud et Co) ; 28 ex-aequo, Roger Meystre (Bonhôte et Co) ; 30. Gaston Borle (Gustave Paris S. A.) ; 31. Willy Bleuler (Schinz-Michel et Co) ; 32 ex-aequo, Gottfried Hostettler (Favarger et Co, S. A.) ; 32 ex-aequo, Edouard Lemp (Stucheli et Co) ; 34 ex-aequo, Silvio Cogliati (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 34 ex-aequo, May Dubois (Matthey et Boschung, Le Locle) ; 34 ex-aequo, Charles Payot (Ch. Perrier et Co, Saint-Blaise). 15 candidats au échoué.

Les candidats suivants ont obtenu le diplôme cantonal de commis-vendeur : Marie-Louise Abrieli, André Arn et Germaine Kammann.

**Le mouvement de la jeunesse suisse romande.** — Le comité régional de ce mouvement nous écrit :

A l'exemple de celle de Lausanne, s'est créé ces derniers mois une œuvre des mairaines à Neuchâtel. Les jeunes filles faisant partie de cette œuvre sont mairaines d'un ou deux enfants par familles nécessiteuses. Elles aident ainsi à de nombreuses mères qui sans elles auraient bien de la peine à élever leurs enfants. Elles ont déjà distribué pour plus de 500 fr. de vêtements seulement. Si dans leur grand élan de générosité, ces petites mairaines ont été retenues, savez-vous pourquoi ? Et il faut aussi de l'argent pour confectionner les layettes des corbeilles circulantes dont vous avez récemment entendu parler.

Grâce à leurs mairaines bien des petits sont chaudement vêtus à présent, leur nourriture également est meilleure qu'auparavant, mais il faut encore réparer la marque des privations de longs jours sur leurs joues pâles et creusées. Il faudrait le bon air de la campagne à nos chers fillets. C'est pour cette raison que le MJSR a décidé de faire un camp de vacances en comptant sur ses nombreux amis pour qu'ils lui aident encore cette fois à répandre le bonheur autour de lui. Il a le plaisir de vous inviter à la soirée qu'il donnera le mercredi 8 avril au théâtre de la ville. Songez en venant à notre soirée que vous ne faites pas seulement votre plaisir, mais encore que vous préparez celui de nombreux enfants de votre ville d'abord et de la Suisse romande ensuite.

**Concert de la musique des «Armes-Réunies».** — Les Neuchâtelois peuvent être fiers — et ils le sont — de posséder une fanfare telle que les «Armes-Réunies».

Cette société a obtenu trois premières couronnes de suite, aux concours fédéraux, la dernière fois à Bâle en 1909. Au concours international de Dijon, en 1922 (son directeur était alors M. Louis Fontbonne), elle se vit décerner un premier prix de lecture à vue et un deuxième prix d'exécution, en division d'excellence. Il faut dire que dans les concours internationaux, d'autres fanfares, celles des grands concerts, engagent 25 à 30 professionnels. Comme fanfare composée strictement d'amateurs, celle des «Armes-Réunies» est certainement une des premières.

Depuis un an et demi, M. Georges Duquesne, ancien directeur de l'orchestre du Kursaal de Bruxelles, est à la tête de la musique chaux-de-fonnière. Nous avons pu admirer hier après midi, au Temple du Bas, l'énergie, la netteté et la précision incomparables de la direction si entraînant de M. Duquesne. C'est un chef peu ordinaire et dont les qualités s'imposent d'emblée.

der (Brunschwyler et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 19 ex-aequo, Florizel Tièche (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 24. Emile Kuhn (Charles Petitpierre) ; 25. Marcel Guinand (Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds) ; 26. Charles Schlotterbeck (Banque fédérale S. A., La Chaux-de-Fonds) ; 27. Oscar Rudolf (Kaiser-Roulin et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 28 ex-aequo, Louis Marsens (J. Renaud et Co) ; 28 ex-aequo, Roger Meystre (Bonhôte et Co) ; 30. Gaston Borle (Gustave Paris S. A.) ; 31. Willy Bleuler (Schinz-Michel et Co) ; 32 ex-aequo, Gottfried Hostettler (Favarger et Co, S. A.) ; 32 ex-aequo, Edouard Lemp (Stucheli et Co) ; 34 ex-aequo, Silvio Cogliati (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 34 ex-aequo, May Dubois (Matthey et Boschung, Le Locle) ; 34 ex-aequo, Charles Payot (Ch. Perrier et Co, Saint-Blaise). 15 candidats au échoué.

Les candidats suivants ont obtenu le diplôme cantonal de commis-vendeur : Marie-Louise Abrieli, André Arn et Germaine Kammann.

**Le mouvement de la jeunesse suisse romande.** — Le comité régional de ce mouvement nous écrit :

A l'exemple de celle de Lausanne, s'est créé ces derniers mois une œuvre des mairaines à Neuchâtel. Les jeunes filles faisant partie de cette œuvre sont mairaines d'un ou deux enfants par familles nécessiteuses. Elles aident ainsi à de nombreuses mères qui sans elles auraient bien de la peine à élever leurs enfants. Elles ont déjà distribué pour plus de 500 fr. de vêtements seulement. Si dans leur grand élan de générosité, ces petites mairaines ont été retenues, savez-vous pourquoi ? Et il faut aussi de l'argent pour confectionner les layettes des corbeilles circulantes dont vous avez récemment entendu parler.

Grâce à leurs mairaines bien des petits sont chaudement vêtus à présent, leur nourriture également est meilleure qu'auparavant, mais il faut encore réparer la marque des privations de longs jours sur leurs joues pâles et creusées. Il faudrait le bon air de la campagne à nos chers fillets. C'est pour cette raison que le MJSR a décidé de faire un camp de vacances en comptant sur ses nombreux amis pour qu'ils lui aident encore cette fois à répandre le bonheur autour de lui. Il a le plaisir de vous inviter à la soirée qu'il donnera le mercredi 8 avril au théâtre de la ville. Songez en venant à notre soirée que vous ne faites pas seulement votre plaisir, mais encore que vous préparez celui de nombreux enfants de votre ville d'abord et de la Suisse romande ensuite.

**Concert de la musique des «Armes-Réunies».** — Les Neuchâtelois peuvent être fiers — et ils le sont — de posséder une fanfare telle que les «Armes-Réunies».

Cette société a obtenu trois premières couronnes de suite, aux concours fédéraux, la dernière fois à Bâle en 1909. Au concours international de Dijon, en 1922 (son directeur était alors M. Louis Fontbonne), elle se vit décerner un premier prix de lecture à vue et un deuxième prix d'exécution, en division d'excellence. Il faut dire que dans les concours internationaux, d'autres fanfares, celles des grands concerts, engagent 25 à 30 professionnels. Comme fanfare composée strictement d'amateurs, celle des «Armes-Réunies» est certainement une des premières.

Depuis un an et demi, M. Georges Duquesne, ancien directeur de l'orchestre du Kursaal de Bruxelles, est à la tête de la musique chaux-de-fonnière. Nous avons pu admirer hier après midi, au Temple du Bas, l'énergie, la netteté et la précision incomparables de la direction si entraînant de M. Duquesne. C'est un chef peu ordinaire et dont les qualités s'imposent d'emblée.

Le travail du nouveau directeur a principalement consisté, jusqu'ici, à équilibrer les registres. Les cors, les trompettes et des bugles ont été ajoutés aux autres instruments et l'une des originalités des «Armes-Réunies», c'est d'avoir maintenant, en quelque sorte, une fanfare dans la fanfare avec les pistons, les trompettes, les cors et les trombones.

L'ensemble et l'harmonie étaient remarquables, dans le concert d'hier. Les musiciens sont arrivés à un degré exceptionnel de perfection, dans le rythme et la mesure, qui donnent une impression de cohésion, de force.

«Egmont», ouverture, de Beethoven » et la «Rapsodie hawaïenne», de P. Gilson, furent jouées impeccablement. L'«Interlude solennel» pour trois trompettes, trois cors, trois trombones et orgue a montré tout ce que le son de l'orgue pouvait ajouter à celui des cuivres. C'est M. Paul Benner qui tenait l'orgue. Malheureusement, la «Marche funèbre de Siegfried» se prêtait mal à une transposition pour fanfare et elle fit un effet plutôt médiocre.

Récital de poésie et de chant. — Samedi soir, à la salle des concerts du Conservatoire, Mmes Denyse Dunant et Nathalie Cellérier ont donné un récital de poésie et de chant.

Les vers de Verhaeren conviennent particulièrement à la voix douce de Mme Denyse Dunant. Il est fort regrettable que le souffleur ait plus d'une fois diminué le plaisir que l'on éprouvait à écouter la diseuse ; à plusieurs reprises, on put entendre un véritable dialogue. Mme Dunant a une très fine sensibilité féminine, mais aussi le défaut de celle-ci, une certaine mièvrerie dans des vers amples qui réclamaient précisément une grande puissance d'expression.

Mlle Nathalie Cellérier est en possession d'une forte voix, mais cette voix est souvent rauque dans les notes basses ; ce qui est plus grave, c'est que la cantatrice manque de personnalité ; elle chante le Honegger de façon fort indifférente, comme une pastourelle ou une méchante romane. L'interprétation ne manque pourtant pas, à l'occasion, d'une certaine nostalgie romantique, ce fut le cas pour la belle œuvre de Gretschamimov : «Triste est le steppé».

La prochaine fois qu'elles prépareront un récital, Mmes Dunant et Cellérier feront bien de mettre moins de choses à leur programme et de s'appliquer à les rendre de façon plus intéressante.

**NOUVELLES DIVERSES**

Un concours de bétail. — On mande de Lyon que dimanche matin s'est ouvert aux abattoirs de Saint-Etienne un concours d'animaux engraisés pour la boucherie ; on y compte plus de 700 échantillons de races bovine, ovine et porcine. C'est le premier concours de ce genre organisé depuis 1914. On a pu y voir des bœufs valant plus de 12,000 fr. la paire.

**Les Suisses en visite à Athènes**

ATHÈNES, 6. — Les professeurs et instituteurs suisses en séjour en Grèce ont été reçus dimanche matin à l'Université, M. Papoulas, recteur de l'université, a souhaité la bienvenue aux hôtes. Le professeur Burnier de Lausanne a relaté les impressions de sa visite à Athènes et a annoncé qu'il offre un buste de Pestalozzi à l'université d'Athènes. Le professeur Flueckiger, de Zurich, a également prononcé une allocution et a remis à l'université une grande carte de la Suisse offerte par le service topographique fédéral. Les visiteurs se sont rendus l'après-midi au théâtre national où ils assistèrent à des danses nationales avec chants populaires grecs.

**L'avance socialiste en Belgique**

BRUXELLES, 6 (Havas). — Les résultats de la journée électorale d'hier sont encore difficiles à préciser, mais le fait qui domine la situation, c'est l'avance générale des socialistes dans presque tout le pays.

**Les élections irlandaises ne modifient pas la situation du cabinet Craig**

BELFAST, 6 (Havas). — Les élections législatives générales ont eu lieu hier dans le nord de l'Irlande. Il y a un total de 52 sièges à repourvoir.

D'après les résultats connus jusqu'ici, le cabinet unioniste actuel de sir John Craig est assuré de la majorité. On compte jusqu'à présent : unionistes officiels, 27 sièges ; nationalistes, 4 ; unionistes indépendants, 2 ; travaillistes, 1 ; républicains, 1.

**Grand et meurtrier incendie en Egypte**

LONDRES, 6 (Havas). — On mande du Caire au «Daily Mail» que 56 personnes ont trouvé la mort dans un incendie qui a détruit quatre villages et fait de nombreux blessés.

**IMPRIMERIE CENTRALE**  
et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.**

der (Brunschwyler et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 19 ex-aequo, Florizel Tièche (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 24. Emile Kuhn (Charles Petitpierre) ; 25. Marcel Guinand (Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds) ; 26. Charles Schlotterbeck (Banque fédérale S. A., La Chaux-de-Fonds) ; 27. Oscar Rudolf (Kaiser-Roulin et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 28 ex-aequo, Louis Marsens (J. Renaud et Co) ; 28 ex-aequo, Roger Meystre (Bonhôte et Co) ; 30. Gaston Borle (Gustave Paris S. A.) ; 31. Willy Bleuler (Schinz-Michel et Co) ; 32 ex-aequo, Gottfried Hostettler (Favarger et Co, S. A.) ; 32 ex-aequo, Edouard Lemp (Stucheli et Co) ; 34 ex-aequo, Silvio Cogliati (Perret et Co, La Chaux-de-Fonds) ; 34 ex-aequo, May Dubois (Matthey et Boschung, Le Locle) ; 34 ex-aequo, Charles Payot (Ch. Perrier et Co, Saint-Blaise). 15 candidats au échoué.